

# VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2013

## Sommaire

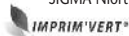
p.2	État civil
p.2-3	Vie Municipale
p.4-5	L'école
p.6-7	Vie Intercommunale
p.8	La Page du Citoyen
p.9-19	Vie associative
p.19	Devinez...
p.20-21	La page Histoire
p.22-23	Portrait
p.23-25	Services
p.26-27	La page pratique
p.28	Dates à retenir

### Rédaction:

Commission Accueil, Information,  
Communication.

### Mise en page & Impression:

SIGMA Niort



Imprimé sur papier recyclé

## Éditorial.....

**D**ans un environnement économique déstabilisé par les errements des structures financières, nos collectivités territoriales doivent continuer à vivre.

Rappelons que l'ensemble des territoires contribue pour plus de 75 % dans les investissements réalisés à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, les banques rechignent à accompagner leurs projets. L'État, au travers du gouvernement qui a augmenté la fiscalité sur les ménages et les cadeaux fiscaux aux entreprises, s'est engagé dans une politique d'austérité qui va impacter les territoires par le gel puis la baisse tendancielle des dotations de l'État. Les élus d'aujourd'hui et de demain seront confrontés à cette nouvelle situation.

Néanmoins, en cette année 2013, il nous faudra tenter de mener à bien les projets en cours.

Lors de la réunion publique du 15 novembre, nous avons évoqué l'intercommunalité et plus particulièrement le rapprochement de notre commune avec la Communauté d'Agglomération de Niort. Ce sujet a été traité à de multiples reprises, tant dans le bulletin de la commune que lors des réunions du conseil municipal et des réunions publiques.

Les tracts et/ou pétitions distribués dernièrement ont fortement affecté les conseillers ; cette défiance est difficile à comprendre, au regard des efforts déployés par l'équipe depuis sa prise de fonction pour communiquer, échanger, agir en toute transparence.

Pour autant, nous n'ignorons pas les interrogations et les préoccupations exprimées par les uns et les autres. Le Maire et son équipe municipale sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le conseil municipal s'attellera au cours de l'année 2013, à préparer l'ensemble des dossiers pour l'entrée dans la C.A.N. prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2014, et ce, dans l'intérêt de tous. Il vous tiendra informés de leur progression.

Notre ambition est de construire l'avenir avec vous, pour le bien commun.

Tous mes remerciements vont à tous ceux qui ont oeuvré pendant cette année 2012 pour faire de notre commune, une commune active, dynamique, ouverte et solidaire.

À l'occasion de cette nouvelle année 2013, je vous présente, au nom du conseil municipal, tous mes meilleurs vœux.

Agissons ensemble pour l'avenir de Germond-Rouvre !

Le Maire

# État Civil



NAISSANCES EN 2012	MARIAGES EN 2012	DÉCÈS EN 2012
Emma <b>CANTEAU</b> 16/01	M. Julien <b>MARAIS</b>	Fabrice <b>VEILLON</b> 24/01
Suzon <b>BOSBOEUF</b> 21/01	Mlle Amandine <b>LOUBEAU</b> le 16/06	Alain <b>DAUNIS</b> 27/01
Clémence <b>FERRÉ</b> 09/02	M. Julien <b>PANOU</b>	Robert <b>FOURRÉ</b> 07/02
Hugo <b>PAPINOT</b> 17/02	Mlle Ophélie <b>BODIN</b> le 23/06	Marcel <b>BLAIS</b> 08/03
Angèle <b>LECOMTE</b> 28/02	M. Pierre <b>MEUNIER</b>	André <b>DAVID</b> 07/05
Olyvia <b>GAUTHIER BRAUD</b> 05/05	Mlle Élodie <b>GIRAUDEAU</b> le 21/07	Paul <b>SONNARD</b> 10/11
Louis <b>BUTEL</b> 17/06	M. Luc <b>LAVENAIRE</b>	
Gabriel <b>THROMAS</b> 14/07	Mlle Sylvie <b>THOBOR</b> le 08/09	
Camille <b>DUGLEUX</b> 06/08	M. Franck <b>BERNE</b>	
Agate <b>WACRENIER</b> 15/08	Mlle Nathalie <b>JANTET</b> le 29/09	
Clément <b>DAIRE</b> 18/08		
Arsène <b>RAMAROSON</b> 29/09		
Maxence <b>LAMARCHE</b> 28/10		
Camille <b>ROBIN</b> 06/12		
Thomas <b>LISOLA</b> 09/12		

## Vie Municipale

### Les principaux travaux de 2012

#### Nouvelle mairie

Les travaux de réaménagement de l'ancien restaurant débutent le 7 janvier. L'architecture du bâtiment ne sera pas modifiée extérieurement, seules les menuiseries actuelles seront remplacées.

Le rez-de-chaussée comprendra :

- le bureau des secrétaires, fermé, respectant la confidentialité ;
- une salle de réunion des élus, modulable à partir du hall d'accueil en salle des mariages ;
- des sanitaires accessibles à tous.

À l'étage, sont prévus un bureau des maire et adjoints, près de locaux d'archives. La mise aux normes d'accessibilité du bâtiment entraîne un nouvel aménagement extérieur : la

rue du Relais deviendra piétonne et une plate-forme d'accès formant « placette » sera réalisée devant l'entrée de la mairie jusqu'à celle de la salle des Fêtes, et s'achèvera dans la rue par un escalier dit « à pas d'âne ». L'accès de la cour de la maison voisine, avec l'accord des propriétaires, sera déplacé près de l'abribus proche. Les travaux s'échelonnent jusqu'au printemps prochain.

#### Future salle des maîtres à l'école du Champ du Moulin

La nouvelle construction prévue dans le prolongement de l'actuel garage pourrait être édiflée en deux temps, afin d'assurer le maximum de sécurité dans la cour de l'école : une plate-forme serait réalisée dans un premier temps pendant les vacances d'hiver, le reste de la

# Vie Municipale

construction plus tard, une fois le chantier clôturé et donc plus sûr. Encore un peu de patience pour ceux qui l'attendent...

## **Agrandissement du parking de l'école**

Indispensable mais devenu trop petit, le parking de l'école a été agrandi pendant les vacances de la Toussaint

et doté d'une allée piétonne jusqu'au chemin de la Sardinière. Cependant, ce chemin étroit ne présente pas de sécurité suffisante pour les écoliers et leurs parents. Aussi, des échanges sont en cours avec le propriétaire riverain pour l'acquisition d'une bande de terrain supplémentaire de 2 mètres de largeur, qui permettra un chemin piétonnier facilité jusqu'à la rue de la Pommeraie.



## **Vieux murs, suite...**

Après la réfection du mur de soutien de la cour de la salle du Foyer, magnifiquement monté par nos agents communaux, c'est au prolongement du mur du parvis de l'église Saint-Médard que l'équipe s'est attaquée maintenant : là aussi, les pierres existantes viennent doubler un mur de soutènement en parpaings. Félicitons-les pour leur belle réalisation, en particulier, Jacques Quintard !... dont le contrat de travail va être prolongé pour quelques mois.

## **Aménagement dans la salle dite du Foyer**

Les employés communaux ont ouvert une porte de communication de cette salle avec l'ancien logement devenu vacant, puis ont isolé la cage d'escalier. La cuisine existante pourra ainsi être utilisée avec la salle, qui ne disposait que d'un évier. Un plan incliné permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite. ■

## **CCAS**

**(Centre Communal d'Action Sociale)**

### **Pourquoi un CCAS ?**

Élus et bénévoles, nous sommes là à l'écoute de toute personne en difficulté, afin de lui répondre et de l'informer, l'aider ou l'orienter, en fonction de la demande ponctuelle présentée : besoin financier, solitude et isolement social ou géographique, logement social, problèmes de mobilité...

**Prendre contact à la Mairie au 05 49 04 03 63.**

## L'école "Le Champ du Moulin"

### Rentrée scolaire 2012-2013

#### Effectifs actuels répartis en 6 classes :

(PS : Petite section maternelle, MS : Moyenne section, GS : Grande section)

- Classe de PS/MS (23): 16 PS, 17 MS
- Classe de MS/GS (23): 4 MS, 19 GS
- Classe de CP (24): 24 CP
- Classe de CE1/CE2 (21): 12 CE1, 9 CE2
- Classe de CE2/CM1 (22): 11 CE2, 11 CM1
- Classe de CM1/CM2 (23): 9 CM1, 14 CM2

soit 136 élèves au total (101 familles), 90 en élémentaire, 46 en maternelle

### Projets en cours et à venir...

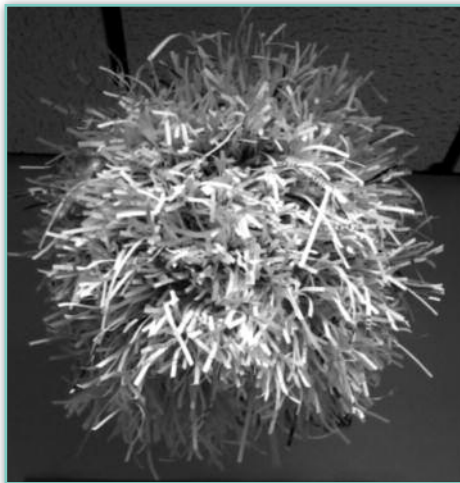
#### PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS :

- **La Coulée verte** avec la participation des élèves de cycle III.
- **Visite de l'exposition Terra Incognita** de Gérard Lhériteau à la Commanderie de St-Marc-la-Lande,

avec ateliers assurés par la plasticienne Cathy Duvals. Les élèves ont admiré les créations de Gérard Lhériteau, sculpteur de papier qui, avec des cartes routières, crée des dentelles de routes qui cheminent, aériennes et gracieuses, mais aussi de grands personnages étonnants, tout en

papier en lambeaux ou de minuscules créatures en voile de papier de thé (usagés), aux couleurs mordorées. Plein d'inspiration pour les apprentis artistes qui vont ensuite s'initier à l'art magique de la création, à base de récupération et, surtout, d'imaginaire.

Un moment ludique et riche d'enseignement que les enfants ont particulièrement apprécié.







Comme Gérard Lhériteau, les plus petits ont utilisé des bandes de papier déchiqueté :

- collées sur de petits cartons et décorées de billes d'argile pour réaliser nos "Cadres poilus" ;
- nouées en poupées de papier (ça c'était dur et fastidieux) et accrochées à une structure en grillage pour réaliser nos "Suspensions poilues".



## PROJET EN COURS :

- **Intervention d'un stagiaire du CFMI** (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) de Poitiers. Il propose ses services toute l'année à raison d'une intervention tous les vendredis dans 4 classes et une intervention 1 semaine sur 2 pour les 2 classes restantes. Il souhaite sensibiliser les enfants à la musique et aux chants traditionnels en utilisant notamment des personnes ressources de la commune ou du canton qui connaîtraient des chansons en patois. Une convention est signée avec l'école et la municipalité afin qu'il puisse intervenir dans un cadre hors-scolaire. Un spectacle avec des musiciens du CFMI a été proposé aux enfants des écoles élémentaires du « coin » le 20 décembre 2012 à la salle des fêtes de Germond-Rouvre (transport pris

en charge par la municipalité). Mr Joulain espère qu'un tel spectacle pourra être également proposé aux élèves de Maternelle.

## PROJETS ENVISAGÉS :

- **Réalisation de films** avec des portables dans le cadre du festival TAKAVOIR.
- **Classes de découverte** avec 1 nuitée pour tous les élèves sauf pour les élèves de Petite Section (en raison de leur âge). Ces derniers seront intégrés au thème des classes de découverte dans un autre projet plus adapté. Pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2, « classe de mer » en Vendée sur 2 jours. Coût du séjour par enfant, environ 90 €. Les autres classes se renseignent sur le lieu du séjour. Le coût pour l'ensemble des élèves reste important, le financement est à l'étude et conditionnera la réalisation de ces séjours.
- **Cycle EPS** de 6 à 7 séances au gymnase de Champdeniers, avec transports offerts par la Communauté de communes. Cette année, à nouveau, les séances seront écourtées car moins de créneaux sont disponibles du fait de la hausse des effectifs des collégiens.
- **Spectacle CAC** : 1 pour chaque classe.
- **Projet RAMOS** (auteur renommé d'albums de jeunesse) : concours de création collective organisé par la librairie des Halles de Niort sur le thème « Le loup, même pas peur » autour des albums de Mario RAMOS. Les prix à gagner sont des lots d'albums. Mme Piffeteau a inscrit la classe de PS/MS à ce concours ; les MS/GS et CP travaillent aussi sur ce thème, en dehors du concours.
- **Projet « goûters festifs »** : en partenariat avec l'APE, l'équipe enseignante a déjà organisé un goûter avant les vacances de la Toussaint pour se retrouver parents, enfants, enseignants, personnel municipal lors d'un moment convivial. L'argent récolté servira à financer des sorties pédagogiques. Ce principe sera renouvelé avant les vacances de Noël.
- **Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns** viendra défilé dans Germond-Rouvre le 14 juin 2013. L'équipe enseignante souhaite s'associer à cette manifestation. ■

# Vie Intercommunale

## Intercommunalité

### RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 15 NOVEMBRE

Depuis 2008, l'équipe municipale organise deux fois par an une réunion publique. Nous sommes la seule commune du canton à les mettre en œuvre de façon régulière, à raison de deux fois par an.

Pourquoi ? Pour partager avec les administrés les engagements, les projets qui nous impliquent tous collectivement. Ces moments d'échanges nous paraissent essentiels pour faire le lien avec l'ensemble de l'activité menée tout au long de l'année et retranscrite dans les comptes-rendus de conseil. Celle de cet automne, le jeudi 15 novembre, revêtait un caractère particulier, en plein contexte de réforme des territoires. Nous avons décidé de traiter du rattachement à la Communauté d'Agglomération de Niort en priorité et d'aborder tous les sujets.

Tel fut le cas.

Nous n'avons pas cessé d'informer sur l'évolution du dossier depuis son lancement en janvier 2011, au travers de nos diverses réunions publiques, de nos comptes-rendus de réunions de conseil municipal.

La loi du 16 décembre 2010 initiait une recomposition de l'intercommunalité par le regroupement de territoires, l'accompagnement de la RGPP (révision générale des politiques publiques). L'objectif final étant de "réduire le mille-feuille administratif français", en particulier les effectifs des services publics. Les restrictions budgétaires futures imposeront des territoires de tailles suffisantes pour pouvoir répondre aux besoins des populations. Les enjeux environnementaux n'en seront pas exclus.

Cette loi imposait aux collectivités de se déterminer avant la mi-août 2011, afin d'entériner les choix en fin d'année. Tous les débats, tant au sein de la Communauté des Communes du Val d'Egray (CCVE) que du conseil municipal, ont eu lieu. Ce n'est pas le cas de toutes les communes du canton.

Conformément à la loi, nous avons déterminé notre choix par un vote. C'est un choix d'avenir, qui nécessitera vigilance et compétence. Mais un choix nécessaire pour engager des politiques en faveur des populations, de toutes les populations.

Pour autant, il y a lieu d'explicitier certains aspects qui ont été brocardés de-ci de-là.

#### La fiscalité

Nous avons exposé les conditions actuelles de la fiscalité des communes de la CAN. Celles-ci conservent à ce jour l'intégralité de leurs prérogatives pour déterminer les taux de leurs taxes. Les taxes de Niort ne sont pas celles des autres communes. Les assiettes qui les déterminent non plus. Avant de juger, apprenons à déchiffrer notre feuille d'imposition.

À cet effet, les exemples ci-après illustrent la situation des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie,...) entre la commune de Saint-Rémy, Niort et Germond-Rouvre.

	Taxe d'Habitation 2012		
	Assiette	Taux	Montant
<b>Saint-Rémy</b>	3037 €	16,31 %	495 €
<b>CAN**</b>	2809 €	10,53 %	296 €
<b>Niort</b>	3724 €	21,97 %	832 €
<b>CAN**</b>	4053 €	10,53 %	427 €
<b>Germond-Rouvre</b>	2567 €	14,72 %	378 €
<b>CCVE**</b>	2450 €	12,08 %*	296 €

\* y compris le transfert de compétence voirie (1,69 %).

\*\* la part départementale de 9,55 % a disparu en 2011 pour être transférée aux intercommunalités.

# Vie Intercommunale

	Taxe Foncière sur le Bâti 2012		
	Assiette	Taux	Montant
<b>Saint-Rémy</b>	1795 €	17,61 %	316 €
<b>CAN</b>	0 €	0 %	0 €
<b>Département</b>	1795 €	18,30 %	328 €
<b>Niort</b>	2129 €	30,29 %	645 €
<b>CAN</b>	0 €	0 %	0 €
<b>Département</b>	2129 €	18,30 %	390 €
<b>Germond-Rouvre</b>	1395 €	14,72 %	205 €
<b>CCVE*</b>	1395 €	1,69 %*	24 €
<b>Département</b>	1395 €	18,30 %	255 €

\* y compris le transfert de compétence voirie (1,69 %). Les éléments utilisés pour cette comparaison sont consultables sur demande.

## Le Collège

La carte des territoires et la carte scolaire n'ont rien en commun. Les élèves de la commune continueront à aller au collège de Champdeniers.

Les prestations du CSC et du service AMD seront toujours possibles après conventionnement et agrément de la CAF et de la MSA.

## Le gymnase

Le projet court depuis 15 ans. Sans la survenance du dossier de la CAN, il n'est toujours pas sorti de terre. Aujourd'hui, ce n'est pas la seule décision de la commune de Germond-

Rouvre qui impacte ce dossier, mais les difficultés de financement de l'état et des banques, ainsi que la capacité financière des structures et de l'impact d'un tel projet sur l'avenir des investissements futurs.

## Les ordures ménagères

À compter du 1/1/2014, la collecte des ordures ménagères sera effectuée par la CAN.

Au cours de cette réunion, nous nous sommes engagés à vous informer de l'avancement de ce dossier. Nous tiendrons cet engagement en toute transparence. ■

## Sictom... (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Le renouvellement du matériel et des véhicules et les travaux dans les déchetteries se poursuivent afin d'offrir le meilleur service aux usagers.

Actuellement une étude de faisabilité pour la mise en place d'une redevance incitative est lancée.

Le bilan de la production d'électricité du premier semestre 2012 des panneaux photovoltaïques installés sur les ateliers du SICTOM à Coulonges sur l'Autize est satisfaisant.

On atteint une production de 2214 kwh, supérieure à l'estimation prévue. ■

## Les indésirables de la colonne de tri « Verres »

Les colonnes de tri « Verres » ne doivent comprendre que des **bouteilles, pots, bocaux et flacons**.

Or les verriers constatent une augmentation de la présence d'éléments perturbateurs constitués d'objets fabriqués en verres spéciaux : **vaisselle et plats allant au four, cendriers, vitres d'inserts de cheminée, miroirs**, par exemple.

Lors de la fusion du verre, ces matériaux restent sous forme de particules non fondues, perturbant ainsi la production et fragilisant les bouteilles produites.

**Il est donc important que ces déchets ne se retrouvent pas dans les colonnes de tri « Verres ».**

# La Page du Citoyen

## Combien sommes-nous ?

Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation aux termes de la loi, mais c'est avant tout **un acte civique**.

Dans le cadre du recensement obligatoire réalisé tous les 5 ans, la commune de Germond-Rouvre fait partie des 59 communes concernées cette année. L'objectif du recensement est de faire un état de situation de la population et du logement sur le territoire communal.

Entre le 17 janvier et le 16 février 2013, vous allez donc recevoir la visite de nos 2 agents recenseurs, chargés de récolter les informations demandées par un questionnaire de l'INSEE, qui exploitera globalement les résultats. Le conseil municipal a choisi un coordinateur d'enquête parmi le personnel administratif de la commune, Nathalie Fortin, puis recruté deux agents : Bénédikte Dupont de Rouvre, qui travaillera sur le secteur de Germond et Breilbon et Régis Pouzineau de Germond, qui travaillera sur celui de Rouvre. Toutes les personnes intervenantes sont tenues au secret professionnel.

*Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.*

Toutes les statistiques relatives au recensement de la population de la commune, anonymes, sont disponibles gratuitement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr). Le recensement est une opération sécurisée qui respecte les procédures de la CNIL (Commission nationale de l'Informatique et des libertés) ; les données sont gérées par l'INSEE seul et ne peuvent donc être utilisées pour un contrôle administratif, fiscal ou autre.

La révision du nombre des habitants de la commune est importante pour la vie de nos villages : beaucoup de dotations, d'aides ou de subventions attribuées par l'État, la Région, le Département ou d'autres services administratifs, sont en effet basées sur les chiffres issus du recensement de la population le plus récent. Les résultats du recensement aident à la décision publique en matière d'équipements collectifs ; ils sont utiles aussi aux associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

Chacun de nous compte, alors comptons-nous bien ! ■



Bénédikte Dupont



Régis Pouzineau

**LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ**  
3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- ÉTAPE 1 : l'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>).
- ÉTAPE 2 : le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).
- ÉTAPE 3 : la JDC (journée défense et citoyenneté), avant 18 ans.

→ Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC, etc.).

EN SAVOIR PLUS  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

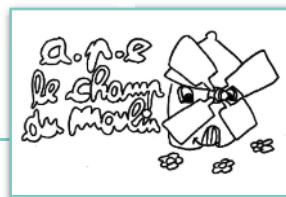
INFORMATIONS JDC  
REPEREZ VOTRE JDC

JDC  
OBJECTIF CITOYEN  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES MILITAIRES ET DE LA DÉFENSE  
MINISTÈRE NATIONAL DE LA JEUNESSE, DU SPORT ET DE LA CULTURE  
SGA  
SÉRIEUX  
DÉFENSE NATIONALE



## Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"



Le bureau de l'APE reste inchangé : Alexandra Chabot (Présidente), Delphine Moreau (Secrétaire), Willy Schmitt (Trésorier), Damien Echeverria (Secrétaire adjoint), Odile Levannier-Gouël (Trésorière adjointe), ainsi que quelques nouveaux membres actifs.

Notre ambition est d'accompagner la vie scolaire de vos enfants, aider et soutenir les projets pédagogiques des enseignants de l'école et nos actions ont pour objectif de récolter des fonds, qui seront directement profitables aux enfants.

C'est ainsi qu'après une fête de l'école réussie et une



pause estivale bien méritée, le bureau a réouvert ses portes et ses activités.

Après un petit intermède pour l'élection du bureau, démarrage en musique, avec la boum d'Halloween et le défilé dans les rues de Germond. Puis, la fête de Noël le 9 décembre.

À suivre : les bulbes de printemps, le vide-grenier (21 avril 2013), la fête de l'école...

En attendant, nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2012/2013. ■

Toute l'équipe de l'APE

## Marché des 3 villages à Germond-Rouvre

Pour la quatrième année consécutive, le Comité des Fêtes organise le marché des 3 villages sur la place de l'église de Germond de 17h à 20h le deuxième vendredi du mois, d'avril à octobre.

Venez faire vos courses auprès des différents marchands et artisans, découvrir les animations et rencontrer les autres chaland.

D'ores et déjà sont programmés : en avril, comme l'an dernier, le lancement du festival de théâtre « Tous en scène », organisé par le Centre Socio-Culturel en coopération avec le Foyer Rural de Germond-Rouvre ; en juin, accueil du Très Grand Conseil Mondial des Clowns.

Nous regretterons de ne plus retrouver le sourire jovial de notre mareyeur, Monsieur Christian Trouvé, qui nous a quittés accidentellement. ■



## Amicale des donneurs de sang

**Dates de collectes 2013 pour la commune de CHAMPDENIERS :**

- Mercredi 2 janvier, de 16h30 à 19h30, à la salle des fêtes.
- Lundi 8 avril, de 16h30 à 19h30, à la salle des fêtes.
- Mercredi 5 juin, de 16h30 à 19h30, à la salle des fêtes.
- Jeudi 24 octobre, de 16h30 à 19h30, à la salle des fêtes.

## COMITÉ DES FÊTES

### UN 14 JUILLET DANS LE VENT !

La pluie de juillet n'avait pas épargné le marché mensuel de la veille, copieusement arrosé, mais elle a à peu près respecté la trêve du 14 juillet... Seul le vent a persisté toute la journée, chassant quelques nuages, gênant les animations de l'après-midi et obligeant les convives du soir à se réfugier à la salle des fêtes, qui était comble ! C'est aussi le vent qui a contraint au report du feu d'artifice, tiré le 10 août seulement.

Malgré tout, le spectacle proposé par le groupe de jeunes enfants venus d'Irlande fut réussi et apprécié : costumes colorés et chatoyants, nombreuses danses spectaculaires et enlevées, musiques rythmées par 4 interprètes infatigables, le public en redemandait lorsque les morceaux s'achevèrent. L'amusante traduction de leur accompagnateur n'a rien ôté à la belle démonstration de ces irlandais virevoltants et expressifs. Bravo et merci à eux !... ainsi qu'au festival de Saint-Maixent qui avait permis leur venue.

Après quelques jeux tout aussi animés, on s'est retrouvés vers 19h30 pour la dégustation de l'apéritif traditionnel offert par la commune, grâce à ses bénévoles assidues : cette année, c'est quelques 4683 bouchées de toutes sortes qui furent servies, selon ceux qui ont voulu les compter avant d'y goûter ! De quoi épater nos amis guadeloupéens, invités par l'association campidénarienne « Ymévade » et accueillis par la municipalité au repas en commun du soir.

Tout le monde y a apprécié les préparations de Willy Armand, malgré les conditions difficiles du service en salle, et c'est dans la joie et la bonne humeur que certains sont restés pour le bal populaire clôturant la soirée, pour oublier l'absence de fusées tricolores dans le ciel des Moussandières...

Alors, à l'année prochaine, pour une nouvelle fête nationale sautillante ! ■



### Soirée "soupes, crêpes et jeux"

Comme chaque année, le Comité des Fêtes organise à la salle des fêtes une soirée « soupes, crêpes et jeux » le samedi 26 janvier 2013 à partir de 19h30.

Venez nombreux à cette soirée, simplement pour partager un moment de plaisir. ■

### Expo-photos pour le 14 juillet

Vous aimez un coin de la commune ? Prenez-le en photo, présentez-le par un titre ou un texte très court et envoyez le tout au Foyer rural de Germond-Rouvre. Nous en ferons des panneaux qui seront présentés lors du 14 juillet. Et qui sait ? Peut-être que cela permettra à certains de découvrir les charmes de nos petits villages. **À vos appareils-photos !**

À envoyer à [foyerrural.gr@gmail.com](mailto:foyerrural.gr@gmail.com)

## FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE



déploient tous leurs talents depuis de nombreuses années. La mise en scène de cette pièce a été assurée par Joël Picard.

En ce qui concerne les activités traditionnelles (gym volontaire, gym seniors, chorale, bridge, marche), elles attirent toujours un public

L'année 2012 se termine par deux manifestations d'importance :

- les Boucles de l'Egray : la course a mis en compétition 110 duos de coureurs et attiré 80 marcheurs. Encore une fois les organisateurs ont su innover tant au niveau du circuit que du déroulement de la course. Deux cavaliers, Laurent Savatier et sa fille Emilie, ont ouvert tout le parcours aux coureurs, ce qui ne manquait pas d'originalité et de panache.
- la pièce "La Nuit de Valognes" ou le Procès de Don Juan présentée 5 fois au public a été un des points forts des manifestations prévues cette année. Cette pièce a permis aux acteurs du "théâtre adultes" du Foyer de renouer avec la tradition des grandes pièces, qu'ils affectionnent particulièrement et où ils

fidèle. Le roller reprendra à partir de février ou mars (vous en serez avisés le moment opportun par les animateurs). À signaler aussi l'activité "mosaïque" un samedi après-midi par mois à la salle du Foyer, les dates sont les suivantes pour 2013 : 12/01 ; 2/02 ; 9/03 ; 20/04 ; 4/05 ; 8/06. C'est Irina Moreau qui guide, aide et conseille les créateurs amateurs.

La dernière née de nos sections s'adresse aux pongistes. Michel Ricard a en effet proposé d'animer ce groupe, qui se retrouve dans la salle du foyer le mardi soir de 20 h 30 à 22 h.

Enfin notre grande animation d'avril 2013 repose sur la troupe "Graine de folie", qui prépare une pièce "Barouf à la Mairie" et des petits sketches pour les 5 et 6 avril. Nous participerons ensuite, comme les années passées, aux rencontres théâtrales « Tous en Scène », initiées par le Centre Socio-culturel, les 12, 13 et 14 avril à Germond.

Nous ne pouvons citer tous les bénévoles qui animent le Foyer Rural. Toutefois, voici le nouveau bureau :

- Présidente : Monique Suire,
- Présidente adjointe : Véronique Artemon,
- Trésorier : Francis Baudry,
- Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Bourgeois,
- Secrétaire : Martine Charenton,
- Secrétaire adjointe : Suzanne Autet.

Et bienvenue à Julie Neau qui a rejoint le Conseil d'administration.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore les horaires et les lieux, vous pouvez téléphoner au : 05 49 04 04 38 et 05 49 04 04 43. ■

*Les membres du CA du Foyer Rural*





## LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

*Les lisières*  
*Léon et Louise*  
*La liste de mes envies*  
*La vie rêvée d'Ernesto G.*  
*Un héros*  
*Le chapeau de Mitterand*  
*La réparation*  
*Enfants de poussière*  
*Madame Edouard et la vie des coquelicots*  
*Entre deux mots la nuit*  
*Fils d'instit*  
*La salle d'attente, 58 rue St-Gelais, 2 mars 1944*  
*Les Thomas,...*  
*Un p'tit bout de village*  
*De si longues années*

Une drôle de poésie ?... Mais non, c'est la liste de nos achats de la rentrée d'automne 2012 ! Et vous pouvez venir emprunter ces nouveaux livres, et les nombreux autres des rayons de la bibliothèque de Rouvre..., aux heures d'ouverture habituelles :

**le mercredi de 16h30 à 18h00**  
**et le samedi de 10h00 à midi.**



Cette année encore, pour la nouvelle saison des marchés de villages place de l'église de Germond, à partir d'avril, nous sortirons « nos cageots de livres », pour que vous les retrouviez là-bas aussi...

Une seule date à retenir dans l'immédiat, celle de :

**l'assemblée générale annuelle**  
**des Amis de la Bibliothèque**  
**le 21 janvier 2013 à 20h30**

Venez nous y rejoindre à la bibliothèque !

### Sachez-le !

**V**ous qui n'avez pas pu être présent le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012 pour rencontrer Claude Noirault, sachez que vous pouvez encore acheter son livre « **Les Mémoires de Germond-Rouvre** » : demandez-le à l'association des Amis de la Bibliothèque, ou venez au local aux heures de permanences (mercredi de 16h30 à 18h00 ou samedi de 10h00 à midi).

*Rappel : il est vendu à prix coûtant, 12 €.*

### Après-midi récréative à la bibliothèque de Germond-Rouvre

**D**ans le cadre du festival « Histoire de lire, histoire de rire » organisé par les bibliothèques de Gâtine, le réseau des bibliothèques du Val d'Egray et l'association des Amis de la Bibliothèque de Rouvre accueillait le public samedi 10 novembre, pour ouvrir une malle de jeux géante, pleine de surprises...

Petite affluence, mais assidue, et joyeuse ambiance tout au long de la soirée, pour de courtes parties de jeux de société amusants ou de cartes rigolotes, entre chasses aux lapins sauteurs difficiles à attraper, entre mimes ou gages inattendus !

Merci à tous ceux, enfants et parents ou grands-parents... qui ont joué le jeu de la participation à ce moment convivial, où l'on a pu oublier pour quelques heures la grisaille de l'automne... ■





## ACCA DE GERMOND-ROUVRE

(Association Communale de Chasse Agréée)

L'assemblée générale de l'ACCA s'est tenue le 6 juillet 2012. 32 membres y ont participé.

Dans son intervention, Christophe Elie, président de l'association, a fait état du bilan d'activité de l'année et présenté quelques projets pour la saison à venir.

Ce bilan se traduit notamment par une bonne gestion du lièvre, avec une population qui reste stable au regard des comptages nocturnes effectués tous les ans avec des techniciens de la fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres.

Concernant le gros gibier, 8 sangliers ont été prélevés en battue, dont deux dépassent les 100 kg. Il est rappelé que le gros gibier est utilisé pour la réalisation du banquet annuel des chasseurs, dont les civets et pâtés font battre la chamade des glandes gustatives des participants !...

**Le prochain banquet est fixé au samedi 2 mars.** Tous les gourmands y seront les bienvenus (réservations chez Christophe Elie, 05 49 04 03 42)

En matière d'activités nouvelles, l'ACCA envisage d'organiser sur la commune, au printemps, **une journée de pêche à la truite** dans un étang privé, pour rassembler dans la convivialité pêcheurs et chasseurs. La date en sera communiquée ultérieurement.

À l'issue de l'assemblée générale, il a été procédé à l'élection du tiers sortant.

Robert Chaigne ne souhaitant pas renouveler son mandat, il a été fait appel à candidatures et Stéphane Beauffretton a été élu. La composition du conseil d'administration reste inchangée. ■

Claude Gazeau



*Image insolite...*

*... que celle d'une perdrix posée sur la tête de Guy Birard, prise en août au cours d'une opération de repeuplement. Elle n'y est restée que quelques secondes, avant de prendre son envol bruyamment ; le portable, c'est utile aussi pour la photo instantanée !...*

## Club "Rencontres et Loisirs"

Le club fonctionne avec 22 adhérents. Le mercredi, jour de rencontre, une dizaine de personnes participent régulièrement à des parties de cartes.

**Les activités pour l'année 2012 :**

- Au printemps, on se réunit avec le club de Faye-sur-Ardin pour un repas en commun à Germond-Rouvre, précédé de jeux de cartes et de pétanque.
- En mai, l'inter-club prévoit une marche de 5 à 10 km, suivie d'un pique-nique, et l'après-midi se termine par des jeux.

Nous essayons de maintenir ces activités récréatives, mais il serait souhaitable que d'autres retraités viennent nous rejoindre. ■

- En juin, les clubs du canton se rassemblent pour un repas dansant à Champdeniers.
- En septembre, c'est le club de Faye-sur-Ardin qui invite pour un repas suivi d'un après-midi jeux.
- Nous prévoyons aussi un repas pour clore l'année.

## Les Gymnastes de l'Égray

La saison 2012/2013 a débuté le samedi 8 septembre 2012 avec la continuité de la section « école de gym » concernant 8 gymnastes, leur permettant la pratique gymnique de différents agrès, qui sont le sol, la poutre, le saut et les barres asymétriques, ainsi que la pratique compétitive pour 42 licenciées, réparties par catégories en fonction de leur année de naissance : poussines, benjamines, minimes, cadettes et juniors. A cet effectif licencié, s'ajoute l'éveil gymnique pour les plus petits (4-5 ans), pour un bon développement de leur motricité.

Ces jeunes gymnastes sont encadrées par des bénévoles qui assurent des entraînements réguliers le samedi matin au gymnase de Champdeniers de 9 h à 13 h, par plage de 2 heures par groupe.

L'association évolue grâce aux cotisations des familles membres et de quelques subventions des collectivités locales. Nous remercions vivement la mairie de Germond-Rouvre pour son fidèle soutien.

Les gymnastes licenciées participent à deux types de compétition, que sont les **compétitions individuelles** ou **par équipe** à finalité régionale, compétitions qui débiteront en janvier 2013.

S'agissant de la saison 2012, **plusieurs podiums ont été remportés :**

- **En individuel, compétition départementale les 14 et 15 janvier à Melle :**

Poussines A 8 ans : Lucie MERCERON, Championne départementale, Louna GOUBAU se classe 3<sup>e</sup>.

Poussines B 8 ans : Coralie ROY, Vice-championne départementale, Zoé AUGARD se classe 3<sup>e</sup>.

- **En individuel, compétition départementale les 21 et 22 janvier 2012 à St-Sauveur :**

DR libre Minimes : Célia CHAUSSERAY, Vice-championne départementale.

DR libre Junior : Emilie SAVATIER-DUPRE, Championne départementale et Hélène NIETHAMMER, Vice-championne départementale.

- **En équipe, compétition départementale à Thouars :**

Poussines : Coralie ROY, Zoé AUGARD, Anabelle CHEDUMBRUN, Louna GOUBAU et Lucie MERCERON sont arrivées 3<sup>e</sup>.

Benjamines minimes : Ilona BONNEAU, Camille BRECHOIRE, Clarisse VERGNAUD et Clémence ROY ont été sacrées Championnes départementales.

- **Puis en compétition régionale :**

En individuel DR Libre minimes, Célia CHAUSSERAY s'est classée Première.

En individuel Benjamine, Ilona BONNEAU a pris la 3<sup>e</sup> place.

En équipe, DR Libre cadettes junior, l'équipe de Alice BILLIER, Marine TEXIER, Lise ARTEMON, Coline FICHET et Charlène BERNARDEAU est arrivée 3<sup>e</sup>.



Nous souhaitons à toutes les gymnastes du club de prendre encore beaucoup de plaisir en pratiquant ce sport et de continuer leur progression très encourageante ; nous les félicitons pour leur persévérance et leur volonté.

À bientôt dans un prochain journal, pour suivre nos gymnastes au fil des saisons et des prochaines compétitions. ■

*Laurence SAVATIER-DUPRÉ, Présidente*

### Composition du bureau :

- Présidente : Laurence SAVATIER-DUPRÉ
- Vice-Présidente : Charlotte BOURDET
- Vice-Présidente : Marie BILLIER
- Secrétaire : Sylvie BOURREAU
- Secrétaire adjointe : Sonia NIETHAMMER
- Trésorière : Amélie BOURGEAIS
- Trésorière adjointe : Brigitte BOURDET



## 3<sup>e</sup> édition du TRAIL DU VAL D'ÉGRAY

La troisième édition du trail du Val d'Égray se déroulera le 24 février 2013 au départ de Champdeniers. Deux distances seront proposées : 13 km et 26 km. Un parcours vallonné sur les chemins, sentiers et prairies du Val d'Égray en passant par les communes de Champdeniers, Cours, Surin, Sainte-Ouene et Germond-Rouvre. Le départ sera donné du gymnase de Champdeniers à 9 h 00 pour le 26 km et 10 h 00 pour le 13 km. Un panier garni sera offert pour chaque participant.

Tarifs : 7 € pour le 13 km, 9 € pour le 26 km + 2 € si inscription sur place.

Toutes les infos et le bulletin d'inscription sur [www.la-legrays-club.fr](http://www.la-legrays-club.fr) ■

## Rendez-vous de quartier

Eh oui, les habitants de Rouvre à la Barre se sont retrouvés le 8 septembre dernier dans la cour de la salle du Foyer rural pour leur pique-nique annuel.

Rappelez-vous, il faisait beau, il faisait chaud et c'est dehors, sous les lampes des projecteurs, que nous avons dressé les tables, les chaises et les bancs. Au moment de l'apéro offert par plusieurs familles, nous étions heureux d'échanger, de discuter, de sympathiser... enfin d'être ensemble.

Je ne vous cause pas du buffet des entrées et des desserts, il était encore une fois très copieux et savoureux.

Cette soirée conviviale et appréciée de tous ne pouvait pas se terminer sans qu'on se donne rendez-vous en 2013 bien sûr, ... pour pique-niquer !...

PS : cette année, ce sera le 7 septembre. ■





## CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Depuis 10 ans, le Centre Socio-Culturel développe un projet pour et avec les habitants du Val d'Egray. De nombreuses réalisations ont ainsi vu le jour au fil du temps : halte garderie les Bootchoos, Relais Assistantes Maternelles, lieu d'accueil parents-enfants le Chat perché, festival « Tous En Scène », cinéma, café des parents, etc...■



En 2011-2012, la mise en œuvre de la réforme des collectivités a généré de nombreux débats au sein de la Communauté de Communes du Val d'Egray sur l'orientation à prendre en direction d'un autre territoire en vue d'une fusion.

Les bénévoles du Centre Socio-Culturel sont intervenus lors d'un conseil communautaire le 11 juillet 2012 pour porter la parole du CSC auprès des élus avant qu'ils ne fassent leur choix.

La position du CSC se décline en trois points :

### Nos souhaits pour l'avenir du Val d'Egray

#### 1) Ne pas rester seul

A l'heure où des recompositions vont donner lieu à de nouvelles entités territoriales importantes dans notre département, nous pensons que garder notre Communauté de Communes en l'état avec ces 6100 habitants face à des blocs de 30 000 à 50 000 habitants nous pénalisera dans notre développement.

#### 2) Rester ensemble

Ne pas rester seul mais rester ensemble.

Parce que nous pensons que le Val d'Egray est un territoire cohérent où il fait bon vivre et où les habitants apprécient la qualité de vie et la proximité urbaine.

#### 3) S'appuyer sur ce qui nous unit

- En prenant appui sur le projet de territoire réalisé par la CCVE auquel nous avons contribué par notre participation à plusieurs commissions et que nous partageons.
- En prenant également appui sur le projet du CSC défini par les habitants.



# Vie Associative

## CSC

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Egray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Egray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (vous pouvez trouver notre plaquette au CSC) ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés : Accueil de Loisirs, Halte Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc... Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Egray.

Ainsi, le CSC va renouveler son projet global qui devra être déposé à la CAF des Deux Sèvres avant l'été 2013.

Le Conseil d'Administration du CSC a souhaité organiser des réunions d'échanges avec les habitants du Val d'Egray pour réfléchir ensemble aux besoins et aux projets à développer pour les habitants du territoire.

2 réunions ont eu lieu en 2012 : sur le thème de la jeunesse à Surin et sur l'isolement et le vieillissement à St-Christophe-sur-Roc.

2 autres réunions sont prévues début 2013 :

- Le mardi 15 janvier à Ste-Ouene sur le thème Education/parentalité
- Le mardi 29 janvier à Champdeniers sur le lien social/vie locale et solidarité.

N'hésitez pas à venir participer à ces soirées ouvertes à tous.

### Horaires à l'accueil du CSC

- Mardi : de 9h à 12h30 et de 16h à 18h
- Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
- Jeudi : de 9h à 12h30 et de 16h à 18h
- Vendredi : de 9h à 12h30 et de 16h à 18h

L'accueil sera également ouvert les samedis suivants : 9 février, 30 mars et 8 juin.

### L'espace multimédia

Venez profiter du nouvel espace multimédia mis en place en partenariat avec le Conseil Général des Deux-Sèvres. Vous pourrez accéder à internet gratuitement tous les jours et participer aux ateliers de formation également gratuits.

### Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM informe les parents et futurs parents sur les différents modes de garde existants sur le canton, sur les particularités d'accueil des assistantes maternelles, sur les démarches d'embauche d'une assistante maternelle agréée, les aides financières....

Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil.

- Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Champdeniers.
- Accueil sur RV pour les sollicitations plus personnelles des parents ou des assistantes maternelles : lundi de 16h à 18h au CSC à Champdeniers.
- Permanences d'accueil le jeudi de 14h à 16h en alternance dans les communes de Ste-Ouene, St-Christophe-sur-Roc et Champdeniers.
- Activités du RAM itinérant le jeudi et le vendredi de 9h30 à 11h30 dans une commune du Val d'Egray.
- Des soirées information-débat sur un thème concernant la petite enfance : une fois par trimestre.

### Halte-Garderie Les Bootchoos

La Halte-Garderie est ouverte :

- Mardi de 8h30 à 18h
- Jeudi de 8h30 à 18h
- Vendredi de 8h30 à 18h

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectif. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

- L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum.
- Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles
- Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Champdeniers.

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Accueil de loisirs du mercredi à Ste-Ouene :

- Le CSC en partenariat avec la commune de Ste-Ouene et la Communauté de Communes du Val d'Egray propose un accueil de loisirs le mercredi dans les locaux de l'école de Ste-Ouene.

# Vie Associative

## CSC

- Vous pouvez inscrire vos enfants le matin et/ou l'après-midi avec ou sans repas.
- Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

**L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert à toutes les familles du Val d'Egray.**

- Comme chaque année le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de Février, Pâques et Toussaint.
- Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités vous sera distribué par les écoles pour chaque période.

### Accompagnement à la scolarité

Dans le cadre du comité de pilotage du Projet Educatif Local, une réflexion sur les besoins d'accompagnement à la scolarité a été mise en œuvre avec les établissements scolaires. Une enquête réalisée montre qu'il y a des besoins sur le Val d'Egray.

**Nous recherchons des personnes qui souhaitent être bénévoles ; contactez le CSC si vous êtes disponible.**

### Après-midi et soirées jeux en famille

Le CSC a inscrit le jeu au cœur de son projet pédagogique ; pour cela, nous avons fait l'acquisition d'une quarantaine de jeux pour petits et grands.

Durant l'hiver, nous organisons des vendredis soir et dimanches après-midi jeux en famille dans les locaux du CSC. Le prochain après-midi jeux aura lieu :

**Dimanche 3 février de 15h à 17h30**

Alors venez passer un moment en famille, cette activité est gratuite, un goûter est offert.

### Café des parents

Le café des parents a lieu le vendredi matin à partir de 9h15 au CSC une fois tous les 15 jours.

Autour d'une tasse de café, on débat, on discute de l'éducation des enfants, des relations dans la famille, etc... chacun apporte son opinion, chacun apprend de l'autre, une animatrice du CSC anime les échanges.

Dates du café des parents début 2013 :

Les vendredis 11 janvier, 25 janvier et 8 février.

## ACTION CULTURELLE

### Rencontres de théâtre amateur

Le CSC et les associations de théâtre amateur du Val d'Egray organisent :

**"Tous en scène"**

*Rencontres de théâtre en Val d'Egray*

**Du 12 avril au 14 Avril 2013**

**À Germond-Rouvre (salle des fêtes, salle du foyer rural)**

Programme :

- Représentations théâtrales par des troupes amateurs (adultes et jeunes)
- Spectacles par des compagnies professionnelles :
- Temps d'échange et de formation
- Animations surprises
- Restauration/buvette

**Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, contactez-nous au CSC : 05 49 25 62 27.**

### Cinéma

Au programme de ce début d'année 2013 :

- 17 janvier 20h30 : « **Dans la maison** » de F. Ozon avec F. Luchini
- 31 janvier 20h30 : " **Les seigneurs**" d'O. Dahan et avec J. Garcia, F. Dubosc...

### Nota Bene

**L'Assemblée Générale du CSC** aura lieu le **jeudi 21 mars** à la salle des fêtes de Champdeniers.

**La fête du CSC** aura lieu les **31 mai et 1 juin** à la salle des fêtes de Champdeniers.

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Egray vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2013. ■

**Venez découvrir notre site internet :**

<http://valdegray.csc79.org>

**Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC,**

Place Porte St-Antoine à Champdeniers,

**ou téléphoner au : 05 49 25 62 27**

**ou encore envoyer un courriel à :**

[contact.valdegray@csc79.org](mailto:contact.valdegray@csc79.org)

# Vie Associative



## Quand des clowns venus des 4 coins du monde se rassemblent en grandes pompes...

LES MATAPESTE (compagnie de clowns niortaise) conduisent le projet artistique du Très Grand Conseil Mondial des Clowns depuis 2003. Ils préparent actuellement la 6<sup>e</sup> édition...

Le Grand Festival avec les 60 clowns se déroulera du 7 au 9 juin 2013 à Niort. La Caravane Internationale des Clowns sillonnera les villages de Germond-Rouvre le 14 juin. Et tous les problèmes du monde seront résolus (comme disent si bien les clowns). ■

[www.festival-mondial-clown.com](http://www.festival-mondial-clown.com)

# Devinez ...

... où et quand a été prise cette photo ?



**V**ous souvenez-vous en quelles circonstances ce tas de « grandes pompes », qui ne sont pas celles des clowns dont le passage est annoncé pour juin prochain, a été constitué?...

Vous aussi, vous aimez certainement faire des photos de notre patrimoine communal : entre belles pierres, jolies maisons d'ici, arbres remarquables ou images insolites..., il y a de quoi faire !

Et si vous trouvez la solution à l'énigme d'aujourd'hui, proposez-nous votre réponse et/ou une nouvelle image à identifier dans un prochain numéro ! ■

*Réponse pour l'image du numéro précédent : ce chêne remarquable se trouve au nord de Germond, en bordure du chemin de randonnée venant de Bourdigal et des Fichères et retournant dans le bourg.*

# La Page Histoire

## LES MAISONS D'AUTREFOIS

Les maisons anciennes au sol de terre battue et avec très peu de lumière ont disparu pendant la première moitié du siècle passé. Elles étaient bâties en pierres sèches. Certaines plus petites étaient transformées en *gosserie*\* ou en toit à la *bernaïe*\*.

Elles ont fait place à des maisons plus spacieuses, avec au centre un grand couloir et de chaque côté, une grande pièce. Chaque pièce disposait d'une cheminée et les murs étaient blanchis à la chaux. La plus grande était la salle commune, où vivaient assez souvent deux ménages. On y mangeait et, la nuit venue, on y dormait dans des lits de coin.

Chaque printemps, à l'approche de Pâques, par une belle journée ensoleillée, on nettoyait de fond en comble la bâtisse. On ramonait les cheminées et on sortait toute la literie au soleil : *paillasse*\*, *ballères*\*, *couettes*\* de couil rayé noir et blanc, édredons, oreillers...

Ensuite on dépoussiérait les murs avec un balai en paille de riz, puis on les blanchissait à la chaux avec un très gros pinceau en *soie noire*\*, muni d'un long manche : le « blanchissou ». Puis avec le reste de la solution eau et chaux, on peignait le tour extérieur des fenêtres et de la porte d'entrée ; ensuite, impé-



### Petit lexique utile

- **Gosserie** : toit où l'on taillait (« gossait ») les piquets ou confectionnait les barrières de Gâtine, ou encore tressait des cordes avec des ficelles de lieuse.
- **Toit à la bernaïe** : toit où l'on préparait le repas pour nourrir le cochon de la maison, que l'on tuait chaque année.
- **Paillasse** : grande poche de jute, remplie de paille, celle-ci étant renouvelée chaque année lors des battages.
- **Ballère** : enveloppe en toile de jute remplie de balles d'avoine.
- **Couette** : tout comme l'édredon, c'était une enveloppe remplie de plumes d'oies et de canards ; le tout pour être au chaud la nuit...
- **Soie noire** : poils de sanglier.



rativement, une croix blanche était tracée au-dessus de la porte toujours extérieurement. Cette croix blanche était probablement un signe de pureté, selon la croyance de nos ancêtres.

Vous remarquerez qu'à La Carte de Cherveux, à droite à travers le hameau en montant vers le bourg, il nous reste une de ces maisons typiques, où cette croix blanche est encore entretenue tous les printemps.



Ces maisons étaient normalement attenantes à l'étable, pour leur procurer un peu de la chaleur venant des animaux ; la longueur de l'ensemble explique l'appellation usuelle aujourd'hui de « longère » pour ce type de maison une fois restaurée. ■



## Séquence « nostalgie » ce 1<sup>er</sup> décembre 2012 à la bibliothèque de Rouvre...

Beaucoup d'entre nous ont été heureux de revoir Claude Noirault ce samedi après-midi, revenu pour quelques heures à Germond-Rouvre...

Le prétexte de son passage trop bref à la bibliothèque, c'était ces quelques mots pour chacun ajoutés sur la première page de son livre, « Les Mémoires de Germond-Rouvre », édité grâce à la municipalité et aux Amis de la bibliothèque.

Un livre qu'il avait commencé un peu par hasard, dit-il, en 1990... Heureux hasard pour nous tous en vérité, que cet aimable professeur à la retraite ait toujours aimé « l'histoire-géo », mais aimé aussi fouiller dans les archives et ailleurs..., et puis encore gratter du papier ... pour ne pas raconter seulement par oral ce qu'il avait découvert !

Il résulte donc de tout son travail ce sympathique livre de chroniques anciennes « arrangées » avec humour, aujourd'hui imprimé, et qui donne une autre image de nos villages, vivante et attachante... Merci encore, Claude ! ■



## Sylvie Bourreau une passionnée de gymnastique

Originaire de la Vendée, à côté de la Roche-sur-Yon, Sylvie et son compagnon Rémy Droussé ont passé plusieurs années en région parisienne au début des années 80 (pour des raisons professionnelles) avant d'arriver dans les Deux-Sèvres.

Quelques années après avoir réussi un concours administratif, on lui propose de venir dans un service départemental.

Sylvie arrive seule avec Charlotte, leur premier enfant, à Niort, en 1985.

Rémy les rejoint en 1986, quand sa mutation professionnelle le lui permet.

Ils s'installent à Germond-Rouvre en 1987 dans leur maison à ossature bois, peu répandue à l'époque.

La famille s'agrandit avec l'arrivée d'Alexis.

Sylvie a commencé la pratique de la gymnastique sportive dès son enfance vendéenne dans un grand club avec lequel elle a fait de la compétition. Elle a ensuite continué, en loisir, lors de leur séjour en région parisienne.

Quand Charlotte a eu l'âge et a demandé à sa maman de pratiquer le même sport qu'elle, sans que celle-ci ne lui impose, Sylvie a été touchée et s'est retroussé les manches pour satisfaire le souhait de sa fille.

Les clubs étaient rares dans les Deux-Sèvres et assez éloignés de Germond-Rouvre.

Sur les conseils du comité départemental de gymnastique et par leur médiation, Sylvie rencontre deux autres mamans habitant la commune et ayant la même demande.

Avec Nadine Roy et Nicole Beaujeault, elle crée en 1993 l'association des Gymnaste de l'Égray.

Pour débiter l'activité, il faut un lieu. Les premières rencontres avec la mairie de Champdeniers pour obtenir un créneau horaire dans le gymnase (la communauté de communes créée aussi en 1993, n'a pas encore la gestion du lieu) ne sont pas concluantes.

On leur propose même d'aménager une vieille grange pour leur activité alors que ce sport nécessite un lieu avec une certaine surface et un sol spécifique.

La douzaine de premiers adhérents devront attendre pour s'adonner à leur activité.

Mais les fondatrices de l'association ne baissent pas les bras.



Par la suite, après de nombreux rendez-vous avec les élus de l'époque, et une information dans la presse locale, la municipalité de Cours met à leur disposition une ancienne salle de classe. Même si celle-ci est trop petite, les activités peuvent commencer avec du matériel prêté par le comité départemental et bricolé par les premiers adhérents.

Une campagne d'information auprès des écoles du canton pour présenter la gymnastique artistique et l'association permet d'augmenter le nombre de gymnastes.

Il faudra attendre une année pour qu'un créneau de 3 heures dans l'emploi du temps d'utilisation du gymnase de Champdeniers soit mis à disposition de l'association.

Le matériel de gym du collège et l'investissement de l'association, grâce aux subventions, dans d'autres appareils spécifiques permet d'effectuer des entraînements préparant au mieux les gymnastes.

Mais le matériel doit être installé au début et à la fin de chaque séance. Cela contribue à son usure rapide et

# Portrait

également à l'épuisement des bénévoles, sans compter le temps précieux qui pourrait être consacré à plus de jeunes si le matériel était en installation permanente.

La demande est forte pour cette activité et les places sont limitées pour toutes ces raisons.

L'association compte aujourd'hui 41 jeunes sportives inscrites en compétition, 13 jeunes en école de gym (de 6 à 8 ans), et une vingtaine en section baby gym pour les plus jeunes (4 à 5 ans).

La moitié des adhérents habite sur la commune de Germond-Rouvre, un quart sur le canton de Champdeniers et le dernier quart dans d'autres communes avoisinantes.

Un essai, il y a quelques années, a été fait pour une section masculine mais la discipline n'est pas la même et demande, en partie, un autre matériel et un encadrement spécifique. Elle n'existe plus aujourd'hui.

L'encadrement pour la compétition est assuré par une monitrice, issue du club, et 9 entraîneurs. L'école de gym fonctionne avec 3 jeunes gymnastes du club, formées en interne et la section baby gym avec 3 bénévoles (à tour de rôle) accompagné de parents.

Les parents sont toujours partants pour les besoins occasionnels (transport, bricolage, recherche de partenaires). Les gymnastes ont plutôt des membres actifs dans tous les sens du terme, ce qui permet, malgré des moyens modestes, d'obtenir régulièrement des bons résultats en compétitions départementales puis régionales.

Les entraînements se déroulent le samedi matin entre 9h et 13h au gymnase de Champdeniers.

Le souhait principal pour l'avenir serait d'avoir une salle de gymnastique spécifique pour pouvoir accueillir plus de jeunes et pour que le matériel reste en place et en meilleur état. ■

# Services



## Emploi et solidarité Dynamisons notre territoire

L'AICM intervient sur les cantons de Mazières-en-Gâtine, Ménigoute, Champdeniers et Coulonges-sur-l'Autize.

### **Vous êtes demandeur d'emploi... et vous avez des heures de travail à proposer**

*Notre mission :*

- ▶ **Vous accompagner dans vos démarches d'emploi** vers une insertion stable et durable grâce à un accompagnement individualisé et personnalisé.
- ▶ **Mettre en place des actions**, des formations, des services.
  - **Action préparation à l'inscription au Code de la Route en auto-école** afin d'optimiser les chances de réussite à l'examen du code de la route.
  - **Formation entretien des locaux, PRAPE** (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et à l'Ergonomie)
  - **Action "atouts pour la forme"** (santé, bien-être et alimentation)
  - **Initiation à l'informatique**
  - **Atelier Coiffure - Esthétique.** Lieu d'accueil, d'échange, de rencontre, où les personnes profitent de formations choisies en fonction des missions proposées et des besoins des personnes.

### **Vous êtes un particulier, une association, une entreprise, une collectivité...**

*Notre mission :*

- ▶ **Mettre du personnel à votre disposition**  
Nous prenons en charge le recrutement du personnel, les formalités administratives (contrat de travail, bulletin de salaire, déclarations sociales...).
- Exemples :*
- Travaux de jardinage, petit bricolage...
  - Ménage, garde d'enfants de + de 3 ans, repassage...
  - Manutention, conditionnement...
  - Emplois agricoles...
  - Garderie périscolaire, aide cantinière...

### **AICM**

Château de la Ménardière - 79310 MAZIÈRES-EN-GÂTINE  
Tél. : 05 49 63 28 22 - Fax : 05 49 63 31 48  
Email : [aicm@cc-parthenay.fr](mailto:aicm@cc-parthenay.fr) - Blog : [www.aicm79.blogspot.com](http://www.aicm79.blogspot.com)

## LE SERVICE D'AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE (AMD)

Le service AMD de la Communauté de Communes du Val d'Egray, après évaluation de vos besoins vous propose :

- *aide aux tâches ménagères*
  - *aide à la personne*
- *portage de repas à domicile*
- *assistance semaine-nuit et week-end*

### Important

50 % des sommes versées pour des services à la personne peuvent être déduites de l'impôt sur le revenu

- ▶ **Proximité** (déplacement au domicile pour évaluer les besoins)
- ▶ **Qualité** (formation continue des agents, suivi régulier de la prestation par enquête de satisfaction, visites au domicile)
- ▶ **Simplicité des démarches** (instruction du dossier faite par la responsable, demande d'aide financière auprès de votre caisse de retraite, attestation pour déduction fiscale...)



*Pour connaître l'ensemble des prestations et recevoir une étude personnalisée adaptée à votre situation, n'hésitez pas à contacter :*

**Guylaine PETRY**

**Communauté de Communes du Val d'Egray - Service AMD**

Place Porte St-Antoine, 79220 CHAMPDENIERS

Tél. 05 49 25 81 33 - guylaine.petry@cc-valdegray79.fr



## ADMR CHAMPDENIERS

*L'ADMR, UN MOUVEMENT QUI, DEPUIS PLUS DE 65 ANS, INCARNE LES VALEURS FORTES DU RESPECT, DE L'AUTONOMIE, DE L'ESPRIT D'ENTRAIDE !*

### • L'expérience d'un réseau

Fort de 35 associations locales et de 5 services de soins infirmiers à domicile implantés sur 250 communes, le réseau ADMR forme une chaîne continue d'entraide qui passe par votre commune.

Pourquoi ne pas en profiter ? Les bénévoles de l'ADMR répondent à tous les appels. Créer un lien efficace et chaleureux : c'est la volonté commune et quotidienne des hommes et des femmes de l'ADMR.

**Pour obtenir tous renseignements,  
appelez le 05 49 32 28 82.**

**ADMR**  
Mairie - 1<sup>er</sup> étage  
BP 22  
79 220 CHAMPDENIERS

### • Les modes d'intervention

#### *Le prestataire*

L'association ADMR propose l'intervention de ses professionnels à domicile. Elle étudie avec vous les possibilités de financement et effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraite.

#### *Le service « Familles »*

Maladie ou naissance, une technicienne d'intervention et de soutien aux familles ou une aide familiale sont là pour vous aider à passer des moments difficiles.

#### *Le mandataire*

L'association ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à domicile. Elle vous proposera du personnel expérimenté et de confiance.



## Association gérontologique de Gâtine

(CLIC de Gâtine & Réseau de santé Nord Deux-Sèvres & MAIA 79)

*L'Association gérontologique de Gâtine participe au maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.*

### NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins afin de rester à votre domicile,
- ▶ pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition,
- ▶ pour vous guider dans l'amélioration de votre logement.

### NOUS POUVONS VOUS ORIENTER

- ▶ vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes,
- ▶ vers une structure d'hébergement pour une place permanente,
- ▶ vers une place d'accueil de jour ou temporaire en établissement afin de vous soulager vous ou votre entourage (plateforme de répit pour les aidants familiaux).

### NOUS POUVONS VOUS AIDER

- ▶ à coordonner les prestations des professionnels intervenant à votre domicile (aides à domicile, aides soignantes, infirmières...) en concertation avec votre médecin traitant,
- ▶ à accompagner votre retour à domicile après une hospitalisation,
- ▶ à mettre en place de nouveaux services: garde de nuit, couchers tardifs...

### NOUS POUVONS VOUS METTRE EN RELATION

- ▶ avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- ▶ avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques, par exemple sous forme de groupe de paroles pour les aidants, de conférences sur certaines maladies...

bien vieillir  
chez soi  
en Gâtine

### Association gérontologique de Gâtine

(CLIC de Gâtine & Réseau de santé Nord Deux-Sèvres & MAIA 79)

20, rue de la Citadelle - 79200 PARTHENAY

Tél. : 05 49 63 45 70

Plus d'informations sur : [www.clic-reseau-gatine.fr](http://www.clic-reseau-gatine.fr)

### Aider les aidants

*Vous êtes un conjoint ou une conjointe d'une personne désorientée ou en perte d'autonomie, ou un enfant prenant en charge l'un de vos parents... N'oubliez pas de prendre soin de vous. Votre santé en dépend... Contactez nous, nous pouvons vous mettre en relation avec des services pour vous aider dans votre rôle quotidien.*



### Le service Mission Locale poursuit ses permanences :

Tous les jeudis matin dans les locaux de la communauté de communes du Val d'Égray, place porte Saint-Antoine à Champdeniers.

Accueil individualisé sur rendez vous.

Contacts et renseignements au 05 49 94 23 46

## Location de la salle des fêtes communale - Nouveaux tarifs depuis le 15 avril 2012

- Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 05 49 25 76 66 du lundi au vendredi avant 20 h 30.
- Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public), de l'acceptation du règlement d'utilisation et de sécurité qui vous sera remis (consultables en mairie ou sur le site internet de la commune ([www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)) ou auprès de Mme Guilbault) et de la présentation d'une attestation d'assurance.
- Une option de réservation déposée sera forclosée au terme d'un délai de 15 jours si elle n'est pas confirmée.

**La caution est fixée à 500 € (sauf collectivités).** Si la salle réservée n'a pas été utilisée, alors le remboursement de la caution se fera sous justificatif de cas de force majeure.

- Le règlement de la location se fait à la prise de possession des lieux.

- Utilisation de l'office et de la cuisine :

- office: facturation 15 €
- cuisine: facturation 50 €

### Tarifs de la location de la salle avec office et hall :

#### ■ Associations de la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL: la journée = 120 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE: la journée = 95 €

Gratuit 2 fois / an (couverts compris)

Sur demande auprès de la mairie, des associations cantonales pourraient bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (couverts compris).

#### ■ Autres associations

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL: la journée = 185 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE: la journée = 160 €

#### ■ Particuliers résidant dans la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL: - la journée = 150 €

- 2 jours consécutifs = 235 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE: - la journée = 125 €

- 2 jours consécutifs = 185 €

#### ■ Particuliers extérieurs à la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL: - la journée = 255 €

- 2 jours consécutifs = 330 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE: - la journée = 230 €

- 2 jours consécutifs = 280 €

#### ■ Facturations diverses

- couvert complet = 0,30 €

- couvert seul = 0,20 €

- verre seul ou tasse = 0,10 €

- vaisselle diverse = 0,50 € l'unité

- manquant ou cassé = 1,50 € l'unité

- détérioration facturée sur constat et au temps

passé, nettoyage par la commune = 100 €

- tri des déchets par les employés municipaux :

100 €, facturé en échange de la caution.

### Location de la salle dite du Foyer

■ La location de la salle du foyer est réservée uniquement aux associations et aux personnes résidant dans la commune.

■ Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement intérieur.

#### Tarifs

La caution est fixée à 200 € (sauf collectivités)

- Association siégeant dans la commune ou groupe d'habitants pour réunion, pique-nique de quartier: gratuit

- Particuliers résidant dans la commune :

30 € ou 50 € avec chauffage

- Location 1 table + 2 bancs : 1 €

Détérioration facturée sur constat

■ La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation d'une éventuelle détérioration.

■ Rappel : il est interdit de faire de la cuisine dans la salle.

- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.

- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.

- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).

- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison).

- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.

- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

■ La réservation des tables et bancs se fait auprès de :

• Alain Gauthier: 05 49 04 05 37

• Christophe Devanne: 05 49 32 81 43

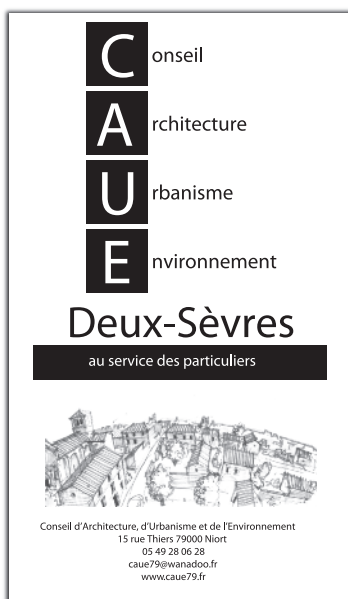
• Olivier Fouillet: 05 49 25 63 48

**Bon à savoir !** De nouvelles conditions d'utilisation de la tente de réception appelée « tivolì » ont été adoptées par le conseil municipal le 25 septembre 2012. Dans la mesure où l'utilisation de la salle dite du foyer n'entraîne pas de frais de location pour un groupe d'habitants à l'occasion du repas de quartier annuel, le tivolì sera de la même manière prêté gratuitement une fois par an, pour chacun des 3 villages qui se réunissent actuellement.

■ Pour la location du tivolì, s'adresser à la mairie (05 49 04 03 63).

## CAUE

### Des conseils gratuits pour vos projets de construction



Vous souhaitez construire, agrandir ou rénover? Et vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie? Faites appel au CAUE des Deux-Sèvres: le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Que votre projet concerne une habitation, un atelier ou un commerce, des architectes-conseillers vous apportent gratuitement des idées, des orientations et des conseils professionnels et désintéressés. Afin que l'entretien soit le plus efficace, prenez rendez-vous le plus tôt possible et venez avec tous les documents permettant de bien comprendre le projet (relevé du cadastre, plan de situation, photos...) mais aussi avec vos croquis et vos envies!

#### Permanences :

- le 3<sup>ème</sup> mardi après-midi du mois au Pays de Gâtine (46, boulevard Edgar-Quinet à Parthenay)
- au CAUE (15, rue Thiers à Niort)

Prenez rendez-vous auprès de Nathalie Babin au **05 49 28 06 28**.

Site Internet: [www.caue79.fr](http://www.caue79.fr)

*Le CAUE est un organisme départemental dont la mission est d'assurer la qualité architecturale des projets et leur bonne insertion dans le site environnant.*

## Assistantes maternelles agréées

BOSELUT Stéphanie - Chemin des Albertières - Rouvre .....	05.49.17.18.19
DEVANNE Maïté - 2 route de la Ballade - Germond .....	05.49.32.81.43
DONGHI Muriel - 108 route de l'Egray - Germond .....	05.49.04.07.57
ÉPOULET Catherine - 25 chemin de la Prée du Bourg - Germond .....	05.49.04.03.45
GENEIX Sandrine - La Saunerie - Champdeniers .....	05.49.04.03.66
LEGOUGAUD Martine - 4 Rue du Pin - Rouvre.....	05.49.25.20.48
LERAT Josiane - 69 route de Champdeniers - Rouvre .....	05.49.26.28.00
RICHARD Brigitte - 18 Cité des Faugères - Rouvre .....	05.49.25.57.96
SOULARD Frédérique - 11 Cité La Faugère - Rouvre .....	05.49.09.28.39 ou 06.88.54.21.07
SUIRE Yane - 10 Rue du Pin - Rouvre .....	05.49.25.74.35
WESTBROOK Fanny - 6 cité des Fougères à Rouvre .....	05.49.05.43.17

## Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 19 janvier, salle des fêtes: **vœux du Maire**
- ▶ 21 janvier, 20 h 30, bibliothèque de Rouvre : **assemblée générale des Amis de la bibliothèque**
- ▶ 26 janvier, 19 h 30, salle des fêtes: **soirée Soupes, crêpes et jeux, proposé par le Comité des fêtes**
- ▶ 24 février: **course pédestre organisée par le Val d'Égray Trail Organisation**
- ▶ 2 mars, salle des fêtes: **repas annuel de l'ACCA**
- ▶ 5 et 6 avril, salle du Foyer rural: **le théâtre des jeunes (Graine de folie)**
- ▶ 12 avril, de 17 h à 20 h, parc de l'église de Germond: **marché fermier**
- ▶ du 12 au 14 avril, salle des fêtes et salle du Foyer Rural: **"Tous en Scène", Rencontres de Théâtre en Val d'Égray**, avec la Clique d'Arsène, Rachid Bouali, Cie du Chant de la Carpe, Cie Toi d'abord et les troupes amateurs de Germond-Rouvre, La Chapelle-Bâton, Villiers, Vouillé, du collège, du CSC Val D'Égray, du CSC St-Varent.
- ▶ 21 avril, parc de l'église de Germond : **vide-grenier de l'APE**
- ▶ 8 mai, **commémoration de l'armistice de 1945**
- ▶ 10 mai, parc de l'église de Germond : **marché fermier**
- ▶ 14 juin, parc de l'église de Germond : **marché fermier**
- ▶ 14 juin : **Tournée du Très Grand Conseil mondial des Clowns**



### JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi ..... de 15 h à 17 h
- Le samedi ..... de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

#### MAIRIE

79220 Germond-Rouvre

**05 49 04 03 63**

Télécopie: 05 49 04 07 30

**Courriel: [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr)**  
**<http://www.germond-rouvre.fr>**

